

Conseil de voirie

QUARTIER OUEST Réuni, le conseil de quartier tente de régler les problèmes de circulation

C'est Évelyne Duvignac, référente de l'équipe d'animation, qui a ouvert le conseil de quartier ouest mercredi en présence de Jacques Malateste et Bernard Bapsalle, élus titulaire et suppléant. Le travail de l'équipe d'animation fait suite au questionnaire distribué aux habitants, a-t-elle rappelé. « Certains dossiers ont avancé et d'autres sont en attente. La tâche n'est pas facile », a-t-elle ajouté.

Concernant le croisement de l'allée du Barail et de la déviation de Martignas, les voitures ont été comptées: au vu du faible trafic, l'aménagement du croisement, pourtant dangereux, ne sera pas effectué. L'arrêt de bus face au chemin de l'Ombrière sera finalement pris en charge par la mairie dans le budget 2012 pour un coût de 5 000 euros: une étude a démontré que seules cinq personnes l'utilisaient, le Conseil général n'a pas voulu le prendre en charge.

La Poste accède à la volonté du conseil d'installer une deuxième boîte aux lettres près du parking de l'école Jacques-Prévert à une date non connue à ce jour.

Concernant la sécurité à l'intérieur du Las, l'équipe d'animation a distribué des prospectus dans les boîtes aux lettres pour rappeler que la vitesse est limitée à 50 km/h. Le

décalage du feu piéton au centre du Las va être revu pour laisser plus de temps aux piétons. Suite au grand débat sur le débroussaillage, il est conseillé aux propriétaires de se renseigner auprès de la mairie pour ce qui doit être fait par chacun.

Carottage à la décharge

La présentation du PLU aux organismes associés a eu lieu mercredi, elle sera suivie d'une délibération et d'une enquête publique (prévue avant fin 2011). Deux ronds-points, allée des Gravettes et à la sortie du lot, sont ainsi prévus. Aux Primevères, les travaux pour l'accessibilité aux handicapés (plus d'un million d'euros) permettront la réalisation de trottoirs, pistes cyclables... Au sujet de la décharge illégale sur le terrain privé près de la Gravière, le maire a demandé aux services de l'État d'effectuer un carottage pour y étudier le sous-sol.

Une étude est en cours pour la mise en place sur certains sites d'un radar préventif au feu: toute personne dépassant la vitesse autorisée déclenchera le feu rouge. L'assemblée générale des quartiers aura lieu le jeudi 8 décembre à 20 heures à la salle annexe de la mairie, 63, avenue du Las.

Michèle Ganet



L'équipe d'animation du conseil de quartier ouest. PHOTO M. G.